

Y'a l'idée!

L'innovation en Basse-Normandie

Propulsez vos idées !

Si l'efficacité et la performance restent les maîtres mots de notre époque, jamais les conditions économiques n'ont été aussi propices à l'ingéniosité. Les grands esprits d'aventure se reconnaîtront.

Conscients de la difficulté du défi, ils n'hésitent pas à développer de nouveaux produits, nouveaux services, nouvelles organisations ou nouveaux procédés. Seuls ou en équipe, au sein d'une petite ou d'une grande entreprise, ils mobilisent leur énergie et leur créativité.

Pour leur donner les moyens et propulser leurs idées, **la MIRIADE et ses partenaires lancent le concours de l'innovation de Basse-Normandie.**

www.concours-innovation.fr



Comment participer ?

Pour participer au Concours de l'Innovation de Basse-Normandie, inscrivez-vous du 2 avril au 29 juin 2012 sur

www.concours-innovation.fr



Qui contacter ?



Thomas CLOUET
02 31 53 34 55
clouet@miriade-innovation.fr



Isabelle ERMESSENT
02 33 28 76 75
i.ermessent@orne-developpement.com



Guillaume BACCHI
02 33 05 95 33
guillaume.bacchi@manche.fr



Dagmar VAN CAUTEREN
02 31 46 74 59
dagmar.vancauteren@synergia.fr

LEKLAB - MAISON DE COMMUNICATION - 02 31 94 08 04 - Ne pas jeter sur la voie publique.



Retrouvez-nous également sur les réseaux sociaux :
Facebook / Twitter / LinkedIn / Viadeo



En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Participez au concours de l'innovation de Basse-Normandie du 2 avril au 29 juin 2012



Y'a l'idée!

L'innovation en Basse-Normandie

www.concours-innovation.fr



✕ Qui peut participer ?

Le Concours de l'innovation est ouvert à tout projet porté par des candidates ou candidats bas-normands.

- Entreprises : TPE, PME, PMI
- Laboratoires et équipes de recherche publique
- Créateurs d'entreprise innovante
- Lycéens de l'enseignement technologique et professionnel
- Étudiants d'école d'ingénieur ou de commerce
- Associations (loi 1901)

✕ Pour quel projet ?

Les candidats doivent mettre en oeuvre une **démarche innovante** dans l'un des 6 champs suivants :

- Innovation de **produit**
- Innovation de **service**
- Innovation de **procédé**
- Innovation **commerciale** et **marketing**
- Innovation d'**organisation**
- Innovation **sociale** et **solidaire**

✕ Quelle thématique aborder ?

Les projets proposés devront s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes :

- **Santé humaine et animale**
Biotechnologie, pharmacie, imagerie, e-santé, sécurité alimentaire, service à la personne...
- **Matériaux**
Mécanique, plasturgie, biomatériaux, éco-matériaux...
- **Numérique**
Monétique, services sans contact, RFID*, e-commerce, e-citoyenneté...
- **Développement durable et qualité de vie**
Chimie verte, valorisation des ressources naturelles, traitement des déchets, énergies renouvelables, éco-tourisme...

* Radio Frequency Identification.

✕ Dans quelle catégorie participer ?

Les porteurs de projets peuvent s'inscrire dans l'une des 3 catégories suivantes :

- **Espoir**
Projet au stade amont de la création d'activité;
- **Création**
Projet innovant en cours de création ou en phase de démarrage d'activité (moins de 2 ans);
- **Développement**
Projet innovant de développement porté par une entreprise régionale.

www.concours-innovation.fr

